



## **EDUCATRICE OU EDUCATEUR EN SERVICE**

REPLACEMENTS TEMPORAIRES ET OCCASIONNELS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES AVEC MISE À PIED POUR LA SAISON ESTIVALE

---

### **NATURE DU TRAVAIL**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à organiser, préparer et animer une variété d'activités favorisant, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire dont elle a la garde, tout en assurant leur bien-être et leur sécurité.

L'horaire du personnel remplaçant en service de garde est réparti en trois plages de travail : avant l'entrée des élèves en classe, la période du dîner et après les heures de classe. Il est possible de travailler une, deux ou trois plages horaires, selon le remplacement offert.

### **QUALIFICATIONS REQUISES POUR EFFECTUER DES REMPLACEMENTS**

Être titulaire d'un diplôme de 5e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Être titulaire d'un document datant d'au plus trois ans attestant la réussite d'un cours de secourisme général (premiers soins) de huit heures.

### **AUTRES EXIGENCES**

Aimer travailler en équipe;

Être dynamique et ponctuel.

Les personnes intéressées à occuper cet emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné des pièces justificatives de scolarité et d'expérience de travail, au centre administratif de la Commission scolaire, Service des ressources humaines via l'option suivante :

### **Candidatures de l'externe**

Consulter le site internet via l'adresse suivante : [www.csp.qc.ca](http://www.csp.qc.ca)

Sélectionner l'onglet - Carrières et Comment poser sa candidature

Vous devez remplir le [Formulaire de demande d'emploi](#), joindre votre C.V. et nous retourner les documents à l'adresse suivante : [recrutement.soutien@csp.qc.ca](mailto:recrutement.soutien@csp.qc.ca)

La Commission scolaire remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité en emploi et invitons les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection